

Mobilité étude : Aides financières gérées par le SRI

ERASMUS SMS

Réservée aux étudiant·es de la L2 au Doctorat qui effectuent une mobilité d'étude en Europe dans le cadre du programme Erasmus.

- Critère d'attribution : pas de condition de ressources
- Durée de l'allocation : 3 mois (90 jours) à 12 mois
- Montant de l'allocation : 270€ - 370€/mois selon la destination
(Cf. Grille d'attribution 2020-2021)

CRIF-AMIE

Réservée aux étudiant·es de la L1 (ou 1^{ère} année de DUT) au Master qui effectuent une mobilité d'étude toutes destinations confondues.

- Critère d'attribution : QF inférieur ou égal 19 190€
- Durée de l'allocation : 1 mois (30 jours) à 10 mois
- Montant de l'allocation : 400€ - 450€/mois selon la destination

MESR-AMI

Réservée exclusivement aux étudiant·es, de la L1 au Master, allocataires du CROUS, effectuant une mobilité d'étude toutes destinations confondues

- Critère d'attribution : Allocataire du CROUS
- Durée de l'allocation : 2 mois (60 jours) à 9 mois sur l'ensemble du cursus universitaire
- Montant de l'allocation : 400€/mois toutes destinations

UFA

Réservée aux étudiant·es inscrits aux doubles cursus franco-allemand UFA

- Pas de condition de ressources
- Durée de l'allocation : de 5 à 10 mois
- Montant de l'allocation : 1 500€/semestre ou 3 000€/ an

Toutes ces aides
sont cumulables
avec la bourse du
CROUS